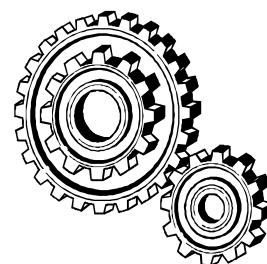


LUBRALU

LUBRIFIANT ALUMINIUM ANTI-GRIPPANT HAUTE TEMPERATURE

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

<i>PRODUIT ACTIF</i>	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide grassex
. POINT DE GOUTTE	Elevé
. REACTION CHIMIQUE	Neutre.
. PLAGE D'UTILISATION	-30 à +600°C.
. INFLAMMABILITE	Inflammable. Classe A2
. ODEUR	Caractéristique de graisse.
. COULEUR	Grise
<i>GAZ PROPULSEUR</i>	
. Propulseur hydrocarboné non inflammable.	



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

Lubrifiant anti-grippant, anti-corrosion HT pour écrous, boulons, goujons, joints des engins moteurs, chaînes, convoyeurs, chaînes d'alimentation de fours, chaudières, machines thermiques....

Hydrophobe, non soluble dans l'eau froide ou chaude

Bonne adhésivité sur les supports verticaux ou horizontaux. Fonctions anti-rouille anti-corrosion, protège les surfaces lubrifiées contre l'oxydation et la corrosion en atmosphère chimique ou saline.

Empêche le grippage et prolonge la longévité des matériels. Limite l'apparition de la rouille.

Protège les filets et facilite le démontage ultérieur. Confère une meilleure étanchéité aux surfaces irrégulières. Permet le fluage et le rattrapage des filets.

Trouve son utilisation dans l'industrie, la marine, les carrières, mines, la métallurgie, ateliers de maintenance, les transports, etc...

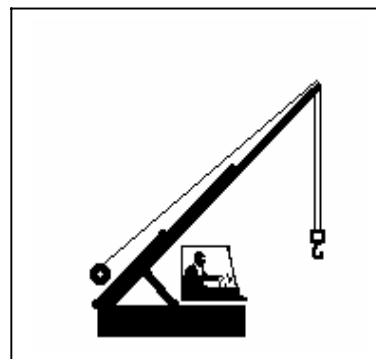
MODES ET DOSES D'EMPLOI

. Bien agiter l'aérosol avant utilisation jusqu'au décolllement de la bille. Utilisation tête en haut. Pulvériser à environ 20 cm directement sur les surfaces des pièces et ensembles à traiter.

Eviter de pulvériser sur des pièces trop chaudes.

Une seule pulvérisation suffit.

Agit instantanément.



Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.